

Conditions Générales de Vente

RÈGLEMENT du SÉJOUR : 30 % du MONTANT du SÉJOUR à TITRE D'ACOMPTE (ou totalité du montant si délai court avant date d'arrivée).

LE SOLDE SERA PAYABLE 3 semaines avant L'ARRIVÉE.
(L'absence du règlement du solde sans accord préalable entraînera l'annulation du séjour).

UNE TAXE DE SÉJOUR est à régler lors de votre départ.

CLAUSES du CONTRAT :

1. En cas de départ anticipé, quelque soient les circonstances, aucun remboursement ne sera effectué.
2. Vous devez nous aviser de tout retard à votre arrivée, afin de conserver votre droit de réservation. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer du logement s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Aucun remboursement ne sera effectué.
3. Pour toute annulation réceptionnée 20 jours avant la date d'arrivée, il sera remboursé 100 % de l'acompte versé, entre 20 jours et la date d'arrivée, aucun versement ne sera remboursé. (sauf confinement suite à crise sanitaire)
4. Une caution de 300 € vous sera demandée lors de votre arrivée et restituée après le séjour. Possibilité de nous demander de faire le ménage (24 h avant le départ) 50 €.

CE DOCUMENT A VALEUR DE CONTRAT et ENGAGE les DEUX PARTIES.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE CONFIANCE ET SOUHAITONS QUE VOS PROCHAINES VACANCES PUISSENT VOUS LAISSER LE MEILLEUR DES SOUVENIRS.

Règlement intérieur

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ : exclusivement le samedi (sauf si réservation en WE)

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 16h.

- Les heures de départ sont prévues le matin avant 10h.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant 10h.

Matériel fourni

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, les taies d'oreillers et les housses de couettes.
- Les draps et autre linges de maison (parures de lit, serviettes...) sont fournis sur demande.
- Veuillez prévoir les sacs poubelles, éponges, filtres à café...

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier toilette.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Utilisation du parc

La superficie du parc est délimitée et doit être respectée.
Les déjections animales ainsi que les mégots doivent être ramassées.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement, des communs et de la piscine.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police). 1 extincteur est présent à chaque étage.

Consignes de sécurité pour l'utilisation de la piscine

- Article 1* – L'espace piscine est ouvert aux locataires de 10h00 à 20h00 (sauf de 13h à 14h30).
Article 2 – La piscine étant une piscine privée, son usage est réservé uniquement aux membres de la famille des propriétaires et aux locataires logeant dans les gîtes. La piscine

n'est pas surveillée. Cette surveillance incombe aux personnes majeures vis à vis de tous les locataires inscrits à leur contrat.

- Article 3* – Tout enfant de moins de 12 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine.
- Article 4* Les bébés doivent obligatoirement portés des couches spécifiques.
- Article 5* – Les usagers de la piscine s'engagent à prendre une douche avant le bain et à ne pas se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire, à fermer la porte d'accès après chaque entrée ou sortie. Il est interdit de rentrer chaussé dans ce local.
- Article 6* – Il est interdit de jeter ou pousser quelqu'un dans l'eau, de crier et d'organiser des jeux violents aux abords et dans la piscine, d'uriner dans l'eau, de courir autour du bassin.
- Article 7* – L'espace piscine étant un endroit de tranquillité et de relaxation, merci de respecter les autres personnes présentes.
- Article 8* – Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte de la piscine.

Forfait Nettoyage

- Un forfait Nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant.
- Dans ce cas, le forfait Nettoyage (dont le montant est indiqué dans le contrat) comprend notamment le nettoyage des pièces et des équipements. Merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition à l'entrée du parking. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle verte pour les déchets ménagers. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres. Un container de récupération du verre se trouve devant l'école.

Accueil des animaux (hors chiens de catégorie 1 et 2)

- Le forfait nettoyage est obligatoire. Le locataire s'engage à préserver l'intégrité du mobilier à l'intérieur du logement et la propreté des extérieurs.
- Un seul animal par location est admis.
- Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent.
- En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.